# SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

## Arrêté du 12 juin 2013 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR: AFSS1330397A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R.162-54 et R. 182-3 et suivants;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2011 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé;

Vu la proposition du Syndicat national autonome des orthoptistes, organisation syndicale représentative des orthoptistes,

Arrête:

#### Article 1er

Est nommée membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des orthoptistes, et pour la période du mandat restant à accomplir: Mme Véronique DISSAT, en remplacement de Mme Marie-Hélène ABADIE.

### Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 juin 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur de la sécurité sociale :

Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,

F. GODINEAU